

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de La Rose-des-Vents**

N° de la résolution ou
annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement tenu le 7 octobre 2025 en présentiel.

ÉTAIENT PRÉSENTES

Simon Carpentier, Krystel Gosselin, Roxanne Proulx, Marilou Brouillet, Suzie Teixeira, Jean-Michel Paquet, Marianne Poirier, Josée Létourneau, Clara Pronovost, Mélanie Boyer, Mireille Desroches, Marilyn Paquin, Isabelle Blanchard

ABSENTE

Nathalie Poirier

cÉ# 25-26-12

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 18h36

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour, des modifications seront faites.

Proposé par Josée Létourneau et appuyé par Jean-Michel Paquet

cÉ# 25-26-13

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 SEPTEMBRE 2025

Simon propose de laisser sur table le PV et d'apporter des modifications pour le présenter lors du prochain CÉ.

Proposé par Simon Carpentier et appuyé par Marilou

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

5. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

Madame Blanchard présente le budget concernant les levées de fond concernant les dîners pizza, Subway, BBQ, marcheton, voyage)

Les dépenses concernant le BBQ seront à valider (structures gonflables)

L'argent amassé permet de payer les activités (Carnaval, Sortie de fin d'année)

CÉ# 25-26-14	La date limite pour la résolution pour le fonds à destination spéciale est juin. La proposition est sur table et nous y reviendrons la prochaine fois. Proposé par Josée et appuyé par Suzie 6. A. CODE DE VIE EN VIRTUEL Tout le monde a lu le code de vie pour les rencontres en virtuel pour le conseil d'établissement. Modification : Page titre : Date d'adoption (au lieu de date d'approbation) Ce document vient compléter les règles de vie du CÉ, il n'est donc pas nécessaire de tout réécrire dans ce document pour les règles de vie en virtuel. Le document permet de résumer les consignes qui sont à respecter lors des rencontres en virtuel.
CÉ# 25-26-15	Proposé par Jean-Michel et appuyé par Clara. B. RÈGLE DE RÉGIE INTERNE DU CÉ 4.2.1. Simon demande que la transmission des documents soit faite 14 jours avant pour apporter des modifications avant Les membres du CÉ se consulteront deux semaines avant la date de rencontre et remettront leurs points d'information au président afin de rencontrer la direction pour créer l'ordre du jour dans le délai prescrit par la loi soit de 7 jours. 4.4.2 Isabelle se questionne sur ce point et des réponses ont été données. Les informations sont à valider selon la loi.
CÉ# 25-26-16	Le document sur les règles de régie interne est laissé sur table, et un travail sera fait de la part des parents du CÉ. Les modifications seront envoyées à la direction. Proposé par Simon et appuyé par Jean-Michel 7. NORMES ET MODALITÉS Isabelle présente le tableau des normes et modalités qui a été fait en collaboration avec le Centre des services scolaires des Draveurs et les membres du personnel. Présentation des épreuves obligatoires du Ministère et du Centre des services scolaires des Draveurs et les % émis pour chacune d'entre elles. Le résumé des normes et modalités est présenté aux parents du CÉ à titre informatif et sera déposé sur le site web de l'école. Marilyn explique la séquence de communication en fonction de la loi sur l'instruction publique. 8. BUDGET 25-26 Le rapport financier est présenté et Isabelle explique que celui-ci a été remis plus tard cette année. Cette prévision a été faite en fonction de données de mai dernier. La prochaine étape sera faite en fonction de la clientèle du 30 septembre 2025. Des informations supplémentaires sont données sur certaines mesures.
CÉ# 25-26-17	

CÉ# 25-26-20	Le président a nommé que le comité de parents devait se rencontrer le 23 octobre prochain pour en discuter. 18. ENJEUX LIÉS AU TRANSPORT SCOLAIRE Jean-Michel rappelle l'importance d'utiliser le processus de plainte concernant le transport. Un rappel sera fait aux parents afin de les sensibiliser au processus du transport. 19. COMITÉ DE COUR D'ÉCOLE Laissez sur table. 20. SONDAGE POUR LE SDG Mireille explique le règlement (9.10) concernant l'ouverture du service de garde selon le minimum d'enfants requis pour l'ouverture. Le ratio d'ouverture 1 pour 20 est à revoir. Le comité du service documentera ce ratio. Un rappel aux parents de l'école pourrait être fait concernant l'ouverture d'un dossier au service de garde. Le mandat est remis au comité du service de garde et le comité nous reviendra sous peu avec une réponse et une rencontre sera faite via un CÉ extraordinaire ou une approbation par courriel. Proposé par Josée et appuyé par Marilou. Marianne quitte à 20h46. Mélanie quitte à 20h56. 21. FONDATION Laissez sur table. 22. MOT DU COMITÉ DE PARENT 23. MOT DE L'OPP 24. MOT DU PARTENAIRE EXTERNE 25. MOT DE LA DIRECTION 26. VARIA Jean-Michel propose des activités pour le jour du Souvenir. La direction fera un suivi auprès des enseignants et de Jean-Michel. Proposé par Jean-Michel et appuyé par Suzie
--------------	--

27. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de l'assemblée à 21h00.

Proposé à l'unanimité.

Simon Carpentier
Présidente

Isabelle Blanchard
Directrice